



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le jeudi 21 avril 2005 — N° 141

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**

La séance est ouverte à 10 h 02.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

**Projets de loi du gouvernement**

*Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 20 avril 2005, sur la motion de M. Vallières, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, proposant que le principe du projet de loi n° 93, Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Loi sur les produits alimentaires, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 93 est adopté.

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 93 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

La motion est adoptée.

**Projets de loi publics au nom des députés**

*Adoption*

M. Gautrin (Verdun) propose que le projet de loi n° 195, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

**21 avril 2005**

---

À la demande de Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

---

À 11 h 22, à la demande de Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, M. Cusano, premier vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

---

La séance reprend à 14 h 03.

---

Moment de recueillement

## **AFFAIRES COURANTES**

### **Dépôts de documents**

Mme Jérôme-Forget, présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale, transmet le message suivant de Son Honneur le lieutenant-gouverneur à M. le Président qui en fait lecture à l'Assemblée :

#### **CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR**

L'honorable lieutenant-gouverneur de la province de Québec transmet à l'Assemblée nationale les crédits pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006, conformément aux dispositions de l'article 54 de la *Loi constitutionnelle de 1867*, et recommande ces crédits à la considération de l'Assemblée.

Québec, le 21 avril 2005

Lise Thibault

**21 avril 2005**

---

Mme Jérôme-Forget, présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale, dépose :

Les crédits budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006, volumes I, II, III et IV, en versions française et anglaise.

(Dépôt n° 1786-20050421)

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que l'étude de l'ensemble des crédits budgétaires 2005-2006, sauf ceux de l'Assemblée, soit déferée en commissions permanentes.

La motion est adoptée.

### **Dépôts de pétitions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Boucher (Johnson) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 33 citoyens et citoyennes de la circonscription de Johnson, concernant la modernisation du parc d'habitations à loyer modique.

(Dépôt n° 1787-20050421)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, deux extraits de pétition concernant le traitement et les conditions de vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer dans les centres d'hébergement privés et publics sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 858 citoyens et citoyennes de la circonscription de L'Assomption, par M. St-André (L'Assomption);
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 2 437 citoyens et citoyennes de la circonscription de Lac-Saint-Jean, par M. Tremblay (Lac-Saint-Jean).

(Dépôt n° 1789-20050421)

21 avril 2005

---

## Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

## Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, lors de la séance du 20 avril 2005, sur la motion proposée conjointement par M. Tremblay (Lac-Saint-Jean), M. Mulcair, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) aux motions sans préavis.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec réitère sa volonté de respecter l'accord de Kyoto et dénonce le Plan vert fédéral qui ne tient pas compte des spécificités économiques, énergétiques et historiques du Québec et exige une entente bilatérale reconnaissant notre spécificité.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 160 en annexe)

Pour: **103** Contre: **0** Abstention: **0**

---

L'Assemblée tient le vote, reporté ce matin lors de l'étude des projets de loi au nom des députés, sur la motion de M. Gauthier (Verdun) proposant l'adoption du projet de loi n° 195, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 161 en annexe)

Pour: **103** Contre: **0** Abstention: **0**

En conséquence, le projet de loi n° 195 est adopté.

21 avril 2005

---

### **Motions sans préavis**

Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale  
du livre et du droit d'auteur le 23 avril 2005.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 85, Loi sur le Centre de services administratifs ;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 93, Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Loi sur les produits alimentaires.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 29 avril 2005, M. Tremblay (Lac-Saint-Jean) s'adressera à M. Mulcair, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Le développement durable au Québec ».

21 avril 2005

---

## AFFAIRES DU JOUR

À 15 h 27, à la demande de M. Dupuis, leader du gouvernement, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 16 heures.

\_\_\_\_\_

La séance reprend à 16 h 04.

\_\_\_\_\_

### Affaires prioritaires

#### *Discours du budget*

M. Audet, ministre des Finances, prononce le discours du budget.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Audet dépose les documents suivants :

Le sommaire des opérations financières consolidées du gouvernement du Québec, pour l'année financière 2004-2005 ;  
(Dépôt n° 1790-20050421)

Deux tableaux concernant une réforme de la fiscalité des entreprises ;  
(Dépôt n° 1791-20050421)

Le sommaire des prévisions des opérations financières consolidées du gouvernement du Québec, pour l'année financière 2005-2006 ;  
(Dépôt n° 1792-20050421)

Les prévisions des revenus budgétaires du fonds consolidé du revenu du gouvernement du Québec, pour l'année financière 2005-2006 ;  
(Dépôt n° 1793-20050421)

**21 avril 2005**

---

Les prévisions des dépenses du fonds consolidé du revenu du gouvernement du Québec, pour l'année financière 2005-2006 ;

(Dépôt n° 1794-20050421)

Les prévisions des opérations non budgétaires du gouvernement du Québec, pour l'année financière 2005-2006 ;

(Dépôt n° 1795-20050421)

Les prévisions des opérations de financement du gouvernement du Québec, pour l'année financière 2005-2006 ;

(Dépôt n° 1796-20050421)

Les notes de son allocution devant le Sous-comité sur le déséquilibre fiscal de la Chambre des communes ;

(Dépôt n° 1797-20050421)

Le discours sur le budget 2005-2006 ;

(Dépôt n° 1798-20050421)

Le plan budgétaire 2005-2006 ;

(Dépôt n° 1799-20050421)

Les renseignements additionnels sur les mesures du budget 2005-2006.

(Dépôt n° 1800-20050421)

À la fin de son intervention, M. Audet, ministre des Finances, propose que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

M. Legault (Rousseau) fait quelques commentaires au nom de l'opposition officielle.

---

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 26 avril 2005, à 14 heures.

La motion est adoptée.

**21 avril 2005**

---

En conséquence, à 17 h 56, M. le Président lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 26 avril 2005, à 14 heures.

*Le Président*

**MICHEL BISSONNET**

21 avril 2005

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion proposée conjointement par M. Tremblay (Lac-Saint-Jean), M. Mulcair, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) concernant l'accord de Kyoto :

(Vote n° 160)

POUR - 103

Arseneau	Cholette	Houda-Pepin	Mulcair
Auclair	Clermont	James	Normandeau
Bachand	Copeman	Jérôme-Forget	Ouimet
Beauchamp	Corbeil	Jutras	Pagé
Beaudoin	Côté	Kelley	Papineau
Béchar	Couillard	Lamquin-Éthier	Paquin
Bergman	Courchesne	Landry	Pelletier
Bernard	Cousineau	L'Écuyer	Perreault
Bernier	Cusano	Lefebvre	Pinard
Bertrand	Delisle	Légaré	Reid
Blackburn	Descoteaux	Legault	Rioux
Bordeleau	Deslières	<i>[Chambly]</i>	Roy
Bouchard	Després	Legendre	Soucy
<i>[Vachon]</i>	Dionne-Marsolais	Léger	St-André
Boucher	Doyer	Lelièvre	Théberge
Boulerice	Dubuc	Lemieux	Thériault
Boulet	Dupuis	Lessard	<i>[Masson]</i>
Bourdeau	Fournier	Létourneau	Thériault
Brodeur	Gabias	MacMillan	<i>[Anjou]</i>
Caron	Gagnon-Tremblay	Maltais	Tomassi
Charest	Gaudet	Marcoux	Tremblay
<i>[Rimouski]</i>	Gauthier	Marois	Turp
Charest	Gautrin	Marsan	Vallières
<i>[Matane]</i>	Girard	Mercier	Valois
Charest	Grondin	Moreau	Vermette
<i>[Sherbrooke]</i>	Hamad	Morin	Vien
Charlebois	Hamel	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>	Whissell
Chenail	Harel	Morin	
		<i>[Nicolet-Yamaska]</i>	

21 avril 2005

---

Sur la motion de M. Gautrin (Verdun) proposant l'adoption du projet de loi n° 195, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite :

(Vote n° 161)

**POUR - 103**

Arseneau	Cholette	Houda-Pepin	Mulcair
Auclair	Clermont	James	Normandeau
Bachand	Copeman	Jérôme-Forget	Ouimet
Beauchamp	Corbeil	Jutras	Pagé
Beaudoin	Côté	Kelley	Papineau
Béchar	Couillard	Lamquin-Éthier	Paquin
Bergman	Courchesne	Landry	Pelletier
Bernard	Cousineau	L'Écuyer	Perreault
Bernier	Cusano	Lefebvre	Pinard
Bertrand	Delisle	Légaré	Reid
Blackburn	Descoteaux	Legault	Rioux
Bordeleau	Deslières	<i>[Chambly]</i>	Roy
Bouchard	Després	Legendre	Soucy
<i>[Vachon]</i>	Dionne-Marsolais	Léger	St-André
Boucher	Doyer	Lelièvre	Théberge
Boulerice	Dubuc	Lemieux	Thériault
Boulet	Dupuis	Lessard	<i>[Masson]</i>
Bourdeau	Fournier	Létourneau	Thériault
Brodeur	Gabias	MacMillan	<i>[Anjou]</i>
Caron	Gagnon-Tremblay	Maltais	Tomassi
Charest	Gaudet	Marcoux	Tremblay
<i>[Rimouski]</i>	Gauthier	Marois	Turp
Charest	Gautrin	Marsan	Vallières
<i>[Matane]</i>	Girard	Mercier	Valois
Charest	Grondin	Moreau	Vermette
<i>[Sherbrooke]</i>	Hamad	Morin	Vien
Charlebois	Hamel	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>	Whissell
Chenail	Harel	Morin	
		<i>[Nicolet-Yamaska]</i>	